

Communiqué de presse

22 août 2011

MESURES EN FAVEUR DE LA PROSPERITE DU TOURISME

L'évolution sur les marchés des devises et notamment la force du franc suisse placent le tourisme devant des défis importants, à court comme à moyen termes. Dans le tourisme de loisirs, les prévisions pour la fin de l'année font apparaître un net recul du chiffre d'affaires. Ce recul touche pour l'instant très fortement les zones rurales et les régions de montagne et pourrait aussi s'étendre prochainement au tourisme urbain. La fédération faitière et les associations dirigeantes du tourisme se sont réunies aujourd'hui pour s'entendre sur un ensemble de mesures destinées à soulager à court et à moyen termes les 35'000 petites et moyennes entreprises (PME) du secteur du tourisme –quatrième secteur d'exportation de la Suisse.

Le tourisme est à la croisée des chemins. L'évolution sur les marchés des devises et la force du franc suisse vont avoir des répercussions spectaculaires sur la demande étrangère de nuitées. Près de 50 pour cent des clients étrangers viennent de la zone Euro, Dollar ou Livre sterling; les branches touristiques craignent que le chiffre d'affaires ne s'effondre et que le nombre de nuitées ne diminue massivement. Cette évolution frappe tout particulièrement le tourisme de loisirs dans les zones rurales et les régions de montagne.

ANALYSE DE LA SITUATION

La Fédération Suisse du Tourisme, en liaison avec les responsables des associations dirigeantes du tourisme (GastroSuisse, hotelleriesuisse, Remontées mécaniques suisses, conférence régionale des directeurs du tourisme), a analysé la situation et propose au Conseil fédéral un ensemble de mesures à court et à moyen termes. Les mesures à court terme visent à aider les quelque 35'000 PME touristiques à surmonter la situation difficile sur le plan du taux de change, tandis que celles à moyen terme visent à permettre l'innovation et la diversification dans de nouveaux marchés.

MESURES EN FAVEUR DE LA PROSPERITE DU TOURISME

1. Politique monétaire:

- **Arrêter la dépréciation:**

Le franc suisse est devenu en très peu de temps une monnaie de spéculation. Les associations touristiques réclament une action résolue de la part de la Banque nationale suisse pour affaiblir le franc suisse, d'autant que le risque d'inflation est actuellement très faible. Il incombera à la Banque nationale de déterminer l'objectif de taux de change qui sera réaliste et les mesures qu'elle souhaitera prendre.

2. Politique économique

- **Message sur la promotion de la place économique 2012-2015**

A moyen terme, le tourisme doit se diversifier: l'innovation et la desserte de nouveaux marchés sont indispensables. Pour pouvoir desservir durablement des marchés de croissance à l'étranger, il faut un engagement sur place pendant plusieurs années. C'est la raison pour laquelle les branches touristiques se voient confortées dans leur estimation que le crédit financier accordé à Suisse Tourisme doit être relevé pour atteindre les CHF 227 millions initialement demandés. Le programme d'impulsion 2012 doit rester au niveau fixé à CHF 12 millions. Le crédit financier pour la promotion touristique de l'innovation Innotour doit être relevé de CHF 20 à 32 millions.

- **Taxe sur la valeur ajoutée favorable au tourisme**

Pour atténuer les conséquences du franc fort, les associations réclament, pour une durée limitée à l'année 2012, un taux de taxe sur la valeur ajoutée de 2,5 pour cent pour la restauration et pour l'hôtellerie. A partir de 2013, l'hôtellerie et la restauration devront également bénéficier du taux inférieur dans un modèle de TVA à deux taux.

- **Baisse des prix alimentaires**

Des mesures doivent être prises pour que les prix alimentaires puissent être adaptés à ceux de l'étranger. En particulier le marché de la viande doit être immédiatement ouvert. Cela permettrait d'abaisser en très peu de temps les coûts de production dans le secteur de la restauration.

- **Politique de la concurrence**

Les associations dirigeantes du tourisme réclament un renforcement de la Commission de la concurrence et du Surveillant des prix, afin de garantir une libre concurrence et le bon fonctionnement du marché intérieur. En particulier les ententes verticales et horizontales sur les prix doivent être interdites.

3. Mesures d'accompagnement

- **Politique de crédit des banques**

Au vu des goulets d'étranglement sur le plan des liquidités subis par les entreprises touristiques, les associations dirigeantes du tourisme invitent les banques à se montrer coulantes sur le plan des amortissements des remboursements.

- **Politique des prix des importateurs**

Les associations dirigeantes invitent les importateurs et les intermédiaires à répercuter immédiatement sur les détaillants ainsi que sur les consommatrices et les consommateurs suisses les gains retirés des taux de change.

Contacts:

- CF Dominique de Buman, président de la Fédération suisse du tourisme et président des Remontées mécaniques suisses, Natel 079 649 15 37
- Guglielmo L. Brentel, président Hotelleriesuisse, Tel. 031 370 42 86
- Klaus Künzli, président GastroSuisse, Tel. 044 377 53 53
- Marcel Perren; président de la conférence des directeurs d'offices de tourisme régionaux de Suisse CDR, Tel. 041 227 17 09